

Type de réunion

Réunion de collège public

Numéro et titre du premier sujet traité

15 Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

L'état des lieux

La présentation des chiffres de la violence du diagnostic pour l'école appelle quelques remarques. L'évaluation est très subjective, le seuil de tolérance en particulier fait l'objet d'appréciations diverses. Le diagnostic est établi selon les actes signalés, or chacun dans sa subjectivité décide des signalements. Même dans le domaine judiciaire, selon les juridictions, les sanctions varient selon le degré d'appréciation. Les modalités d'application du logiciel signa ne permettent pas d'en faire un outil de repérage fiable.

De la violence aux incivilités, de quoi parle t'on ?

Dans les classes, on constate souvent :

Des incivilités, en particulier dans la façon qu'ont les élèves de s'exprimer, aussi bien entre eux qu'envers les adultes. On note une banalisation des insultes et des paroles violentes.

Des actes de violence entre les élèves, ce sont des violences physiques directes – bagarres- qui nécessitent une intervention.

Des « petites » violences apparaissent, plus indirectes, plus psychologiques, avec une progression : violence verbale –gifle- intimidation – pression sur un élève. Ces actes existent depuis longtemps, mais aujourd'hui le climat est tendu dans les établissements scolaires suite à ces violences.

Depuis la rentrée de septembre, une école primaire a recensé quelques actes : bris de vitres, dégradations des bâtiments et des jeux, intimidation malgré le passage de la police, seringues retrouvées dans l'école, vols, ...

Dans les quartiers, la violence s'exprime plus dans les phénomènes de groupes alors qu'en établissements scolaires il s'agit plus d'actes individuels. Le langage employé, la violence qui s'en dégage, apparaît comme un code entre les jeunes. L'existence d'une distinction entre le « langage de la rue » et celui de l'école n'est pas toujours perçue. La violence apparaît comme une transgression dont quelques élèves n'ont pas conscience.

Effets des ruptures scolaires et importance du langage sur l'apprentissage des normes.

Le passage de l'école primaire au collège provoque parfois de l'agressivité ou de la dépression. Les repères se modifient. Le système relationnel est à reconstruire. Il faut instituer des temps forts de rappels des règles et de la loi. Un équilibre entre une double approche normative et éducative peut être recherché.

Paradoxalement, si l'école est souvent la cible d'actes violents, son autorité est demandée par les élèves. On peut y percevoir un besoin de reconnaissance, souvent individuelle, apportée par le cadre scolaire.

Au delà du débat sur l'école, il s'agit bien d'un phénomène de société. L'école est révélatrice d'un mal-être.

Vers la recherche de solutions :

De manière générale, la violence à l'école fait écho à une violence que chacun rencontre au quotidien. La banalisation ou l'absence de conséquences d'actes d'incivilités modifie la norme de tolérance admise dans la conscience collective.

L'école ne se désengage pas de sa contribution à l'apprentissage d'une socialisation des élèves mais elle partage cette responsabilité avec d'autres lieux d'éducation – la famille en particulier – qui doivent aussi concourir à cet objectif.

Le phénomène s'amplifie chez les adolescents. Il correspond probablement à un besoin d'éprouver l'autorité pour mieux en percevoir les repères sur lesquels le futur adulte s'appuiera. Le groupe d'appartenance est alors important et la notion de projet est un relais essentiel pour apprendre, pour échanger. L'idée de projet fortifie et responsabilise. Il faut un minimum d'encadrement. Les centres sociaux savent fédérer les jeunes autour d'un projet.

Il existe aussi le contrat éducatif local, mais sa mise en place localement montre que le nécessaire travail d'identification et de recensement des besoins, des objectifs et des contraintes doit être engagé.

Dans le cadre scolaire plusieurs axes de réflexion :

Rendre possible une réponse plus individualisée aux élèves qui demandent d'exister individuellement, d'être reconnus dans leur diversité. Le modèle de la prise en charge collective offerte par le système scolaire pourrait être assoupli par la présence d'adultes disponibles plus importante.

Repenser les liaisons entre les grandes étapes du système scolaire – maternelle, élémentaire, collège, lycée – sur le plan des ruptures de vie et changements de repères que cela provoque pour certains élèves. Un tutorat des élèves entre-eux pourrait répondre partiellement à cet objectif.

S'interroger sur les fonctions de l'évaluation scolaire et les effets pervers qu'elle engendre sur quelques élèves qui se décrivent trop sur la seule dimension de la notation scolaire qui n'évalue pourtant qu'une performance.

Prévoir des temps d'apprentissage de la loi. Impliquer davantage les élèves dans l'élaboration, dans l'appropriation du règlement intérieur.

Des réponses structurelles sont déjà mises en œuvre des classes relais, ateliers relais, parcours aménagés. L'évaluation de ces dispositifs relais est positive même si les effets ne sont parfois visibles qu'à long terme. La réussite de ces actions repose en partie sur le soin apporté à l'accompagnement des élèves, sur la capacité à recadrer la logique de comportement d'un élève dans les objectifs que s'assigne la structure qui accueille.

Numéro et titre du deuxième sujet traité

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?

Le métier d'enseignant est-il un ou multiple ?

La spécificité de l'enseignement apparaît déjà entre le primaire et le secondaire, la formation en IUFM est différenciée. Pour le premier degré, la formation est unique, que le professeur des écoles enseigne en maternelle ou en élémentaire, alors que l'approche pédagogique est différente.

La formation des enseignants.

La formation actuelle prépare à être professeur d'une matière et non pas à faire face aux problèmes d'une classe. Elle apparaît cependant nécessaire et indispensable. La formation devrait intégrer pédagogie et psychologie à l'instar de la formation des élèves professeurs des écoles qui bénéficient aussi de stages en situation professionnelle mieux pensés.

La formation doit passer par la pratique et par des analyses des pratiques. Les stages de pratique accompagnés existent, les stagiaires sont mis en situation progressivement. Il serait utile de les multiplier.

L'accompagnement des enseignants dans l'exercice de leur métier.

La formation continue est une aide mais elle ne propose que des stages de courte durée qui ne permettent pas de se ressourcer. Le remplacement des professeurs du secondaire n'est pas prévu, alors que les enseignants du primaire sont eux remplacés.

La qualité des formateurs est diversement appréciable, elle doit être mieux soutenue.

Rappel, la formation continue est un droit et un devoir.

Les changements dans le métier d'enseignant.

Ils sont variables selon le lieu d'exercice, l'ouverture dont fait montre l'établissement et le matériel disponible.

L'enseignement évolue en fonction du contexte de la société dans laquelle il s'insère. La transmission des savoirs reste cependant la base du métier d'enseignant.

Des activités nouvelles sont apparues : aide individualisée, tutorat, travail en équipe, aide à l'orientation. Il faut redéfinir le métier d'enseignant en tenant compte de ces nombreuses tâches. Le

travail en équipe doit être reconnu. Il ne faut pas se substituer aux personnels spécialisés , assistant social , conseiller d'orientation - psychologue, éducateur, mais donner les moyens d'un travail en réseau.

L'hétérogénéité des classes est de plus en plus difficile à gérer. Si le professeur des écoles peut faire face à une classe unique en gérant plusieurs niveaux , c'est en partie grâce à une latitude laissée à la gestion du temps d'enseignement. En revanche, le professeur du secondaire a souvent en charge plusieurs classes différentes, de niveaux différents et qui nécessitent des approches pédagogiques différentes. Les itinéraires de découverte permettent de mieux répondre à cette diversité, la démarche et l'esprit sont différents et permettent de faire évoluer la structure - une heure- un espace- un professeur . Ils permettent le travail en groupes d'élèves et en équipes de professeurs. L'évaluation est différente, plus formative.

Le cadre des programmes est-il pertinent ? Autonomie ou solitude du professeur ?

Les objectifs du collège s'appréhendent souvent autour des questions de programmes ou de taux de passage en seconde générale et technologique. Ils sont souvent vécus comme réducteurs par rapport à la réalité de l'enseignement . Cette vision impose une gestion du temps et une évaluation quantitative de l'enseignement qui nuit parfois à sa qualité qui s'apprécie davantage à l'aune des progrès de chaque élève.

L'enseignant est comme un artisan qui offre une prestation de service seul, sans aide. Il n'y a pas de temps suffisant pour les échanges . Le seul moment privilégié c'est le temps de la récréation qui permet de parler plutôt des problèmes de discipline , pour ne pas vivre seul ces problèmes. En pédagogie, on ne travaille pas ensemble.

Des temps de concertation doivent être prévus dans le service des professeurs pour échanger au niveau pédagogique.

Il existe chez les enseignants une crainte d'être jugé par ses collègues, seul l'inspecteur est autorisé à visiter la classe. On note pour un enseignant que cela ne s'est produit qu'une seule fois en 18 ans.

Il faut instaurer la difficulté dans la norme et non pas la considérer comme un échec ou pire une tare.

Les autres métiers de l'éducation.

L'enseignant partage l'éducation avec l'équipe éducative.

On demande beaucoup au professeur : psychologie, « infirmier de l'âme » , assistant social . Il faut rechercher un équilibre qui permette de trouver les relais nécessaires en temps opportun. Une tierce personne est nécessaire pour que l'enfant se confie.

Le manque de personnel « vie scolaire » se fait sentir à cause du remplacement des aide éducateurs à temps plein par des assistants d'éducation à mi-temps.

De même, on souligne la nécessité d'une infirmière à temps plein, la présence plus régulière d'un conseiller d'orientation- psychologue (moins d'établissements à couvrir).

Des besoins nouveaux apparaissent : psychologue présent régulièrement au collège, orthophoniste plus ponctuellement.

Les métiers d'encadrement :

Le directeur d'école, ce n'est pas un chef d'établissement . Des inégalités existent dans le métier. Par exemple, un directeur en ZEP en région parisienne est déchargé complètement d'enseignement, alors qu'en Picardie il ne l'est pas.

Le métier de chef d'établissement se décline parfois différemment : responsabilités, fonctions, taille de l'établissement.

La représentation de l'établissement à l'extérieur est de plus en plus fréquente, les missions à remplir plus nombreuses.

Il y a danger à envisager de déléguer le recrutement des enseignants au chef d'établissement .Il faut maintenir le recrutement par concours.

Une stabilité des moyens permettrait une gestion sur plusieurs années (4 ans par exemple) et de mener des projets à plus long terme. Il faut continuer à travailler ensemble sans se choisir.

Les professeurs réclament plus de présence du chef d'établissement dans le collège qui devrait être le membre fédérateur des projets et intervenir plus peut-être dans la pédagogie que dans l'administratif.

Personnel ATOSS :

Le manque de technicien informatique à disposition des personnels de l'établissement aussi bien pour l'informatique pédagogique que pour l'informatique administrative se fait cruellement sentir. Les postes d'infirmière et de médecin scolaires ne sont pas assez nombreux.

Pour le premier degré les ATSEM devraient être intégrées au personnel de l'éducation nationale. L'ensemble des personnels est indispensable au fonctionnement des établissements. Il y a une implication évidente des métiers entre eux. Le recrutement des personnels doit rester par voie de concours pour maintenir l'égalité des chances.

Remarques complémentaires sur le débat (facultatif)

Un texte signé par 16 enseignants du collège a été lu pour être annexé à la synthèse .Il a été demandé d'utiliser le site du débat pour diffuser cet écrit.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

- 1** Assurer la continuité et la stabilité des moyens accordés aux établissements scolaires et intégrer les besoins humains nouveaux en informatique.
- 2** Renforcer la présence des équipes éducatives dans les établissements scolaires et lui assurer les moyens de sa mise en œuvre.
- 3** Intégrer davantage pédagogie, psychologie et analyse des pratiques dans la formation des professeurs du secondaire.